

30.06.2010 - 17:20 Uhr

## Addiction Info Suisse - Loi fédérale sur l'alcool: dans la bonne direction mais avec de graves lacunes

Lausanne (ots) -

Addiction Info Suisse salue la direction dans laquelle la nouvelle loi sur l'alcool mise ce jour en consultation se dirige. Celle-ci regroupe en une seule loi les aspects de régulation du marché pour toutes les boissons alcooliques et prend en compte la protection de la jeunesse. Une grande préoccupation demeure: aucune mesure législative n'est proposée pour empêcher la vente de boissons alcoolique trop bon marché. Addiction Info Suisse regrette aussi que la publicité pour le vin et la bière soit toujours possible en contextualisant leur consommation dans un style de vie positif et attractif; de même, la loi rate le coche en omettant de légiférer sur une interdiction de publicité dans les médias électroniques, et en ne restreignant que très peu les Happy Hours pour les boissons fermentées.

Addiction Info Suisse salue la volonté du Conseil fédéral de rassembler en une loi (loi fédérale sur l'alcool) les aspects de régulation du marché pour l'ensemble des boissons alcooliques (vin, bière et spiritueux). Du point de vue de la prévention, l'article définissant les buts de cette loi (une gestion responsable des boissons alcooliques et une volonté de réduire la consommation problématique d'alcool) va dans la bonne direction; la prise en compte de la protection de la jeunesse est un signal fort et positif.

Achats test et remise d'alcool à des mineurs: des mesures sensées  
Addiction Info Suisse salue la création d'un article donnant une base légale aux achats tests; ceux-ci constituent un instrument de prévention efficace pour contrôler la bonne mise en oeuvre des mesures interdisant la vente d'alcool aux mineurs. Au travers des achats test, les irrégularités peuvent être décelées, le grand public et les autorités sensibilisées et un appel à la responsabilisation des lieux de vente et des organes de contrôle peut être fait. Pour Addiction Info Suisse, les achats tests ne doivent pas en premier lieu sanctionner le personnel de vente, mais doivent principalement mettre les gérants face à leurs responsabilités.

L'interdiction de remise d'alcool à des mineurs est elle aussi une mesure indispensable. Une telle mesure devrait empêcher que la loi interdisant la vente d'alcool aux mineurs ne soit contournée par des personnes plus âgées (collègues, amis ou autres) qui achètent les boissons alcooliques pour les remettre ensuite à des mineurs.

L'ancrage d'un article de loi qui impose que trois boissons sans alcool, moins chères que la moins chère des boissons alcooliques à quantité égale et présentées de la même façon, est une très bonne chose.

Des lacunes dans les prescriptions sur la publicité  
Les mesures concernant la publicité pour les boissons alcooliques restent quasi inchangées. Il est dès lors très préoccupant que la publicité pour le vin et la bière puisse promouvoir ces produits en

contextualisant leur consommation dans un style de vie positif et attractif. Addiction Info Suisse exige qu'une interdiction claire soit imposée à toute les boissons alcooliques, comme c'est le cas pour les spiritueux. En effet, cette forme de publicité associe l'alcool à des styles de vie positifs, comme le sport, la jeunesse ou le succès. "Il est regrettable que la publicité dans les médias électroniques, c'est-à-dire à la radio, la TV et sur Internet soit encore possible", déclare Michel Graf.

Happy Hours pour le vin et la bière

Faire des offres promotionnelles et des prix réduits sont autorisés pour le vin et la bière, à l'exception des vendredis et samedis soirs à partir de 21 heures. Ils incitent donc à boire plus d'alcool pour un même prix. Cette restriction ressemble plus à un alibi qu'à une mesure de prévention. Addiction Info Suisse exige que le vin et la bière aussi, comme c'est le cas pour les spiritueux, ne puissent être promus à des prix bas.

L'impôt ne suffit pas

Le projet de loi du Conseil fédéral n'empêche pas la vente de boissons alcoolique trop bon marché. C'est particulièrement regrettable du point de vue de la prévention. Les impôts et les taxes incitatives sur les boissons alcooliques réduisent leur achat et leur consommation. Les spécialistes de la prévention les considèrent dès lors comme une mesure de politique de santé efficace. Aux yeux d'Addiction Info Suisse, le Conseil fédéral fait preuve d'un certain manque de courage. Ainsi, l'impôt sur les spiritueux de 1999 n'a pas été ajusté au coût de la vie et reste donc inchangé. "C'est vraiment dommage, car c'était une belle occasion de l'ajuster en l'augmentant", dit Michel Graf.

Il aurait aussi été possible juridiquement de créer une taxe d'incitation calculée sur le degré alcoolique des boissons. Cette mesure n'a pas été retenue par le Conseil fédéral. Au final donc, la situation actuelle risque de se poursuivre encore longtemps, avec des boissons alcooliques à des prix si bas qu'ils sont particulièrement attractifs pour les jeunes.

Addiction Info Suisse en bref

Addiction Info Suisse entend prévenir ou réduire les problèmes liés à la consommation d'alcool et d'autres substances psychoactives ou à des comportements susceptibles d'entraîner une addiction. Elle conçoit et met en place des projets de prévention et s'engage dans la politique de la santé et la recherche psychosociale. Addiction Info Suisse est une organisation privée, indépendante de tout parti politique, reconnue d'utilité publique.

Addiction Info Suisse est active au niveau national et collabore avec des institutions au plan international. Notre nom se décline aussi en trois autres langues: Sucht Info Schweiz, Dipendenze Info Svizzera et Addiction Info Switzerland.

Vous trouverez ce communiqué de presse sur le site Internet d'Addiction Info Suisse: <http://www.addiction-info.ch>

Contact:

Renseignements :

Michel Graf, directeur

Addiction Info Suisse

[mgraf@addiction-info.ch](mailto:mgraf@addiction-info.ch)

Tél.: 021 321 29 79

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000980/100606374> abgerufen werden.